Image not found or type unknown

Sixt sinistre en france - reparation et document en allemand

Par **lulany**, le **12/01/2015** à **18:32**

Bonjour,

Nous avons loue une voiture a Bordeaux, et l'avons rendu a Marseille dans l'agence Sixt.
Le vehicule que nous avons eu etait immatricule en Allemagne.
Le vehicule a ete abime sur l'aile et le parechoc avant gauche.
Nous avons demande a un garagiste dans le doute le cout de la reparation, il nous a dit maximum 350 euros.
Nous avons rendu le vehicule et declare honnetement les dommages, notre franchise etait de 1500 euros.

Par la suite nous avons recu des lettres et email en allemand, et une facture de plus de 2000 euros, et nous sommant de payer la totalite de la franchise de 1500 euros pour couvrir ces reparations, lorsque nous avons exige une traduction en francais, et le droit a avoir un avis d'un expert independant, ils nous ont repondu en allemand que c'etait impossible car la voiture etait immatricule en allemagne et donc uniquement sixt allemagne est competent.
Nous avons loue la voiture en france pour rappel.
Merci !
Julie

Par **Sixt**, le **13/01/2015** à **10:11**

Bonjour Julie,
Pouvez vous mentionner ou m'envoyer votre n° de sinistre par message privé merci.
Cordialement,
Les équipes Sixt.

Par **lulany**, le **15/01/2015** à **23:52**

Bonjour,
Le numero de sinistre est le suivant : snr 9050917252 M-XY 5991

Cordialement,

Julie

Par **Sixt**, le **27/05/2015** à **09:14**

Bonjour Julie,
Comme nous vous avons informé par e-mail séparé et après analyse détaillée des éléments en notre possession. Nous vous confirmons que votre responsabilité est engagée sur ce dossier. Nous vous avons fait une proposition pour réduire le montant des réparations. Notre service sinistre - sinistre.france@sixt.com - se tient à votre disposition pour vous apporter toutes les informations dont vous avez besoin.
Cordialement,
Les équipes Sixt.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés